

LE DIPLÔME D'ANIMATEUR DE PROJET

D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

3 Options : PJJ, Administration pénitentiaire, Quartiers

Ce diplôme de second niveau fédéral, s'adresse principalement aux animateurs 'Léo Lagrange' intervenant en milieux difficiles, aux surveillants moniteurs de sport de l'administration pénitentiaire et aux éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui souhaitent concevoir et mettre en œuvre des projets socio sportifs. Il constitue également le second pas vers l'encadrement des APS pour un animateur qui désirerait s'orienter à terme vers des formations professionnelles.

L'activité :

L'animateur de projet d'éducation par le sport élabore, met en œuvre, conduit et évalue des projets de développement sportifs à des fins socio-éducatives au sein de sa structure professionnelle. Son champ d'application est limité au cadre exclusif de l'exercice du métier précisé en option et tel que défini par les textes qui le régissent.

Les pré-requis :

- ✓ Justifier d'une attestation aux premiers secours (PSC1)
- ✓ Posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive multisports
- ✓ Une pratique personnelle régulière ou antérieure dans une activité sportive
- ✓ Une expérience dans l'animation sportive ou en tant que dirigeant associatif ou posséder un diplôme fédéral (niveau 1) délivré par une fédération sportive agréée

La formation :

Les principes...

- ✓ Partir de l'expérience professionnelle et personnelle de chaque stagiaire (approche située)
- ✓ Travailler avec et à partir des projets professionnel(le)s de chaque stagiaire (analyse des pratiques)
- ✓ Mise en situation pédagogique (pédagogie de la remédiation)
- ✓ Rencontre de professionnels/experts des questions d'éducation par le sport

Le volume...

- ✓ 70h (2x5 jours) dont 15h réservées à la préparation de l'évaluation

Les objectifs...

1. Développer la capacité à travailler sur et autour des valeurs du sport dans une optique de (re)socialisation et d'éducation
2. Développer la capacité à concevoir, conduire et évaluer un projet d'éducation par le sport
3. Initier l'échange professionnel comme vecteur de développement des compétences
4. Travailler à la constitution et l'animation d'un réseau professionnel

L'évaluation :

- ✓ Une épreuve orale (15mn de présentation et 35mn d'entretien) de présentation d'un projet d'éducation par le sport
- ✓ Une évaluation continue par le formateur en situation d'animation pédagogique.